BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°225 - 2025 / BRVM / DG

SUCRIVOIRE CI

Emprunt obligataire convertible en actions

" SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'emprunt « **SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031** » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mercredi 1er octobre 2025.**

Dans le but de renforcer ses fonds propres et de mettre en œuvre son plan de développement de ses activités, la société **SUCRIVOIRE SA,** spécialisée dans l'exploitation et la mise en valeur de plantations de canne à sucre, d'usines de fabrication de sucre, terrains et établissements agro-alimentaires, a mobilisé des ressources sur le Marché Financier Régional à travers une émission d'obligations convertibles en actions dénommée « **SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031** ».

Cette émission vise également à fournir à la société, les ressources financières indispensables pour financer ses projets de replanting, de renouvellement des équipements et matériels pour les activités agricoles et industrielles, etc.

Les obligations convertibles en actions « **SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031** », offrent à leurs porteurs la double perspective d'un placement obligataire classique et l'opportunité de participer à la croissance du capital de l'entreprise en exerçant, durant la période de conversion, leur Droit de Conversion pour tout ou partie des obligations qu'ils détiennent.

La diffusion des titres « **SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031** » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 28 février au 04 avril 2025.

A l'issue de cette opération, 3 600 000 obligations « SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031 » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 36 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **15 avril 2025**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA, pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "**SCRC.O1**".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SGI HUDSON & Cie est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire intitulé « **SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024 - 2031** ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces obligations, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) HUDSON & Cie : 24 Boulevard Clozel, Immeuble Le 24- 4èmc étage- 18 8 P. 2294 Abidjan 18- Tél : (225) 27 20 31 55 00 - Télécopie (225) 27 20 33 22 24, E-mail : info@hudson-cic.com, Site web : www.hudson-cie.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 15 septembre 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE